

Date de dépôt: 22 septembre 2004

Messagerie

**Rapport du Conseil d'Etat
au Grand Conseil sur la motion de M^{me} et MM. Sami Kanaan,
Laurence Fehlmann Rielle, Thierry Charollais, Roger Deneys et
Alain Charbonnier pour des explications complètes concernant
Telecom 2006**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 22 avril 2004, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:*

- *le préavis, apparemment **unanime**, formulé par le ITU Telecom Board (comité consultatif des exposants) à l'intention du Secrétaire général de l'UIT en faveur de la candidature de Hongkong pour l'organisation de Telecom 2006, au détriment de l'offre de Genève;*
- *l'impact considérable de cette perte pour Genève, selon le Conseiller d'Etat en charge de l'économie et le Chancelier, si le Secrétaire général de l'UIT devait suivre ce préavis, ce qui est très probable;*
- *la nécessité de comprendre ce qui a pu conduire à cette décision pour Genève, et à en tirer les leçons pour l'avenir;*

invite le Conseil d'Etat

à adresser au Grand Conseil dans les meilleurs délais, mais au plus tard d'ici à la session plénière des 13/14 mai 2004, un rapport indiquant de manière circonstanciée:

- *les caractéristiques de la candidature genevoise et les différentes conditions qui y étaient assorties;*

- les points spécifiques ayant fait l'objet d'efforts sur la base des expériences 1999 et 2003, ainsi que les points sur lesquels l'UIT avait souhaité des modifications;
- le degré de coopération effective des différents milieux concernés à Genève dans le montage de cette candidature et pour sa défense, et les efforts menés par les autorités pour assurer cette coordination;
- les caractéristiques, dans la mesure où elles sont connues, de l'offre de Hong Kong, et les facteurs qui ont conduit à ce préavis unanime en faveur de la candidature de Hong Kong;
- les pertes effectives pour Genève en précisant les bases du calcul, les montants ainsi que leur nature et leur attribution (qui subit cette perte, concrètement ?);
- les conclusions qu'en déduit le Conseil d'Etat, spécifiquement par rapport à Genève comme lieu d'accueil d'expositions et de congrès, et plus largement par rapport à la cohérence et l'efficacité de la promotion économique, et sa coordination avec les milieux concernés à Genève.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et

Messieurs les députés,

La nouvelle selon laquelle Telecom 2006 n'aurait pas lieu à Genève, sous réserve de la décision finale de l'UIT, a certainement créé un choc à Genève, même si certains indices laissent à penser que ce scénario était possible. Les représentants officiels de l'Etat ont parlé de drame, et de pertes sèches de 250 millions pour Genève. Il paraît donc indispensable et légitime de demander au gouvernement de fournir au Grand Conseil tous les éléments d'information et d'explication dont il dispose à ce sujet. S'il est exact que des facteurs externes, en particulier l'attractivité du marché asiatique pour les entreprises de ce secteur, ont certainement joué un rôle, on entend aussi que Genève n'a pas su corriger suffisamment certains défauts qui ont marqué les éditions précédentes.

En même temps, on prend note avec étonnement de certaines déclarations du Président de la Société des Hôteliers, qui précisent que cette décision ne change rien pour ce secteur.

Alors on aimerait bien comprendre: Est-ce une perte, et si oui, pour qui, de quelle manière? Et pour quelles raisons a-t-on perdu Telecom? Quelle est la part de responsabilité imputable aux défauts de la candidature genevoise?

Est-ce que face à un enjeu de cette ampleur, tous les milieux concernés jouent-ils réellement le jeu? Quelle est la coordination réelle des milieux privés et publics dans un tel cas?

C'est pour obtenir une réponse à la fois rapide et précise à ces questions que nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à réserver un accueil favorable à cette motion.

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'UIT a estimé que la candidature genevoise pour l'organisation de ITU Telecom World 2006 était l'une des deux meilleures qui lui soient parvenues, avec celle de Hong Kong. Cette appréciation figure dans le communiqué de presse de l'UIT du 30 mars 2004, reproduit en annexe. Ce communiqué souligne que l'offre genevoise « marque un progrès considérable par rapport aux conditions offertes en 2003 ». Celles-ci avaient permis en 1999 à Genève de remporter pour la dixième fois l'appel d'offres pour l'organisation de Telecom World.

En quatre ans, la situation sur le marché des congrès n'a pas changé au point de rendre caduque l'offre retenue la meilleure en 1999 encore. Les propos tenus par divers responsables de l'UIT le confirment. D'autant qu'une enquête menée en 1999 auprès des exposants avait montré qu'ils souhaitaient que Telecom reste à Genève.

En outre, Genève s'est livrée à un exercice exigeant d'autocritique à l'issue des éditions 1999 et 2003 et a ajusté son offre pour 2006 sur la base de ces enseignements.

Il faut chercher dans des facteurs externes à l'offre proprement dite les raisons de la recommandation émise le 30 mars 2004 par le comité de Telecom au Secrétaire général de l'UIT en faveur de l'organisation de Telecom World 2006 à Hong Kong. Le motif essentiel mentionné par le communiqué de l'UIT est le désir des exposants d'organiser la manifestation à proximité des marchés chinois et asiatiques, qui offrent des « opportunités énormes ». Ce choix modifie la philosophie de la manifestation, qui des « jeux olympiques des télécommunications » qu'elle était, selon une expression de l'UIT, prend une tournure plus commerciale.

Dans un second temps, cependant, et alors que Genève et Hong Kong étaient invitées à faire parvenir une offre améliorée à l'UIT, la métropole chinoise est parvenue à offrir des conditions financières qui, ajoutées à la taille du marché asiatique, ont achevé de convaincre l'UIT que Hong Kong était la destination la plus favorable pour 2006.

1. Bilan de Telecom 1999 et améliorations pour 2003

Le groupe de liaison¹ présidé par le Chancelier d'Etat a défini à fin 1999 les deux axes sur lesquels devait porter le potentiel d'améliorations pour 2003 : l'hébergement et les transports.

1.1 Hébergement

Pour l'hébergement, la lacune principale constatée en 1999 concernait le nombre de chambres détenues par la centrale de réservation. En effet, les structures de réservation pour 1999 étaient très éclatées et la centrale officielle n'avait de maîtrise que sur 12 % des chambres d'hôtel des cantons de Genève et Vaud, ainsi que de France voisine. Cette situation s'explique notamment par les nombreuses réservations effectuées directement auprès des hôteliers avant la création de la centrale.

Cela a été corrigé pour 2003, mais le renversement de conjoncture survenu entre 1999 et 2003 (éclatement de la « bulle Internet ») a abouti à ce qu'en 2003 la centrale de réservation ne parvienne pas à louer tous les objets qui lui avaient été confiés. Cette mévente s'explique aussi par le fait qu'à l'issue de l'édition 1999, certains exposants avaient d'emblée réservé des chambres pour 2003 et n'avaient donc plus à le faire.

L'apparition d'intermédiaires sur le marché de l'hébergement a constitué un obstacle à la transparence de ce marché et a entravé le rôle de la centrale de réservation. Des intermédiaires ont acheté un grand nombre de chambres d'hôtel pour les revendre avec une marge plus que confortable, en imposant souvent aux clients des durées de séjour allant jusqu'à 30 jours.

Pour contrer ces pratiques, la Société des hôteliers de Genève a mandaté en 2001 la Société générale de surveillance (SGS). Celle-ci a observé le marché et dénoncé les abus. L'Etat s'est associé aux pressions des hôteliers et de la SGS. En outre, le nom des sociétés indélicates a été communiqué à l'UIT et aux exposants.

Pour accroître la transparence de l'offre, un site web a été mis en place dans la perspective de Telecom 2003, site sur lequel se trouvait la liste de tous les hôtels partie prenante à l'accueil des exposants et des visiteurs, ainsi que leurs tarifs.

¹ Ce groupe réunit l'ensemble des partenaires collaborant à l'accueil de Telecom, de la Confédération, aux cantons de Genève et Vaud et passant par les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie et des structures publiques et parapubliques tels Palexpo, les CFF, ou l'Aéroport international de Genève et des associations professionnelles, soit au total 25 membres.

1.2 Transports

1.2.1 Aménagements routiers

Le constat fait en 1999, trafic difficile en semaine pendant Telecom et embouteillages sur le site de Palexpo, a abouti à d'importants changements pour Telecom 2003. Ces changements ont été testés avec succès lors des différentes éditions du Salon de l'auto organisées entre 2000 et 2003.

Le centre de gestion du trafic a été renforcé sur le site de Palexpo, un nouveau parking à voitures et un nouveau parking pour autocars ont été inaugurés et des tronçons de route ont été construits afin de créer des dégagements et délester les sorties d'autoroute à hauteur de l'aéroport. L'organisation du trafic a été revue par la création pour les taxis et les limousines d'une boucle allant de Palexpo au centre-ville et retour et empruntant partiellement les couloirs réservés aux transports publics. La signalisation a été améliorée et une signalisation avancée a été installée.

Enfin, les dates de Telecom 2003 ont été fixées de manière à coïncider avec celles des vacances scolaires, afin de profiter d'une semaine durant laquelle de nombreux Genevois quittent le canton et durant laquelle le niveau de trafic est plus bas que d'habitude.

1.2.2 Transports gratuits

Afin de ne pas pénaliser les personnes qui pour des raisons de manque de place ou de coût ne logeaient pas à Genève, mais dans le canton de Vaud ou en France voisine, le canton, avec l'aide de Genève Tourisme, des hôteliers, des CFF, des TPG et des départements français riverains, a mis sur pied en 2003 une offre de transports gratuite. Le badge d'entrée à Telecom, qu'il s'agisse d'un badge de presse, d'exposant ou de visiteur, donnait droit à la fréquentation gratuite des réseaux Unireso et CFF, ce dernier sur le territoire des cantons de Genève et Vaud.

Un service de car à destination des principales stations de France voisine fonctionnait sur le même principe.

2. Bilan Telecom 2003 et améliorations pour 2006

Jamais l'Etat de Genève n'avait consenti un effort comparable à celui fait en 2003 pour assurer la réussite de Telecom et la satisfaction de l'UIT, des exposants et des visiteurs. Cet effort a porté ses fruits en matière de transports : aussi bien l'organisation des déplacements que la gratuité des transports ont donné pleine satisfaction.

S'agissant de l'hébergement, quelques cas d'abus imputables à des intermédiaires peu scrupuleux ont été constatés et dénoncés. Le séjour minimal (durée imposée de réservation des chambres) de dix jours, fixé en 1999 d'entente avec l'UIT, a posé problème dans la nouvelle conjoncture économique de la branche des télécommunications. Cette durée minimale imposée a été supprimée en 2002 déjà, mais certains exposants avaient déjà réservé sous cette règle et ne pouvaient plus en être exemptés.

Le taux de recyclage des déchets, qui atteignait 70 % en 1999, a atteint 81 % en 2003. Mieux, le démontage de Telecom 2003 n'a généré que 35 % des quantités de déchets qu'avait produit Telecom 1999, soit 845 tonnes en 2003 contre 2338 en 1999.

Le délai de dépôt des candidatures pour l'accueil de Telecom World 2006 était fixé au mois d'avril 2003, soit avant la tenue de Telecom 2003. En conséquence, l'offre suisse déposée à cette date ne pouvait pas intégrer un retour d'expériences faites lors de Telecom 2003. L'UIT a néanmoins laissé aux finalistes pour l'accueil de Telecom 2006, Genève et Hong Kong, la possibilité d'améliorer leur offre au printemps 2004.

L'analyse de l'édition 2003 a fait apparaître un problème persistant avec des intermédiaires sans scrupules dans le domaine du logement, ainsi qu'une cherté générale des prestations et des infrastructures, notamment de celles de Palexpo.

3. L'offre suisse pour Telecom World 2006

Quelle était l'offre suisse pour 2006 ? Le dossier était divisé en trois parties : une partie générale détaillait les atouts de la Suisse et en particulier de la région lémanique. La seconde partie énumérait les conditions concrètes de l'offre de Genève et sa région (gratuité des transports, hébergement, Palexpo, centre de congrès) et la dernière partie contenait les conditions relevant de la Confédération (privilèges et immunités, fiscalité, droits de douane). Le dossier complet est reproduit en annexe.

3.1 Partie générale

Dans sa partie générale, l'offre suisse ne se contentait pas d'aligner des chiffres ni d'énumérer des infrastructures, mais elle mettait aussi en avant une série d'éléments qui participent de l'attrait de la place de Genève pour Telecom.

Parmi les facteurs qui interviennent dans le choix du lieu où se tiendra une réunion internationale, les aspects pratiques et concrets (nombre de lits,

prix des hôtels, surfaces d'exposition disponible, etc.) ne sont pas les seuls à entrer en ligne de compte. Des facteurs autres, pour certains plus immatériels, pour d'autres très réels, jouent aussi un rôle. Ce sont ces facteurs que cette partie générale a mis en avant.

3.1.1 Conditions-cadre

Les conditions-cadre de Genève et de la Suisse sont connues de l'UIT et des exposants qui en ont tiré profit depuis 1971. Ces conditions sont la sécurité des biens et des personnes, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée et polyglotte, la stabilité économique et institutionnelle, la stabilité du franc suisse et sa valeur inférieure à celle de l'euro, la bonne intégration de la Suisse à l'économie mondiale, la facilité des transferts de biens et services ainsi que la disponibilité et la proximité des autorités.

L'absence de grand groupe national de télécommunication est aussi un atout en ce sens que sur sol suisse, Telecom est véritablement une manifestation ouverte, reflétant la situation mondiale. Dans les pays possédant une industrie de télécommunication forte, le risque existe que celle-ci tente d'accaparer Telecom à son profit et ne laisse que peu de visibilité aux concurrents étrangers.

La présence à Genève d'un grand nombre de correspondants de la presse mondiale, accrédités auprès des organisations internationales, participe également des conditions-cadres favorables, en minimisant le coût de la couverture médiatique de Telecom pour les organes de presse, radios et TV et en maximisant l'impact de cette couverture.

3.1.2 Les avantages du lieu unique

L'organisation de Telecom World à chaque fois en un même lieu présente des avantages certains pour l'UIT et pour les exposants. Tout d'abord, cette formule permet aux exposants de prévoir exactement le coût de leur participation. Une infrastructure rôdée évite les surprises, les désagréments et les surcoûts liés à des lieux et des halles inconnues. Une relation de confiance peut se dégager avec les prestataires de service locaux.

La taille de Telecom et sa part au chiffre d'affaires de Palexpo permet à l'UIT de négocier avantageusement les prestations de la halle de foire genevoise. Il n'en va pas nécessairement de même dans une plus grande structure d'accueil, dont Telecom ne représenterait qu'une part marginale du chiffre d'affaires.

La présence de son siège à Genève permet une économie considérable à l'UIT, qui peut sans frais suivre pas à pas l'organisation de la manifestation, des premières séances de coordination trois ans avec la date de l'exposition, au montage et démontage des stands. Cela s'accorde bien avec la finalité

économique de Telecom qui est d'alimenter le Fonds de développement des télécommunications dans les pays les moins avancés (PMA). Tout le bénéfice de la manifestation est affecté à ce fonds qui finance des infrastructures et la formation de personnel spécialisé.

3.1.3 Le groupe de liaison

Le groupe de liaison a été mis en place par l'actuel Chancelier d'Etat en 1991. Il réunit des représentants de 25 organisations, départements cantonaux, institutions publiques ou parapubliques, consulats et collectivités publiques suisses et françaises. C'est au sein de cette entité, elle-même divisée en quatre sous-groupes de travail (accueil-protocole-visas ; hébergement ; montage et démontage des stands ; parking-transports) que sont discutées toutes les questions logistiques et d'organisation. L'UIT y participe aussi. Nous pouvons ainsi offrir à l'UIT une transparence totale ainsi qu'un accès direct et un dialogue sur pied d'égalité avec les autorités et services compétents pour les différentes questions organisationnelles. Cet accès direct et cette collaboration pas à pas ont été éprouvés et appréciés.

3.1.4 Le tissu académique et de recherche, fondamentale et appliquée

Sous le label « La Suisse, laboratoire des réalités de demain », la partie générale mettait également en avant la richesse du tissu académique suisse et l'abondance des centres de recherches dédiés aux nouvelles technologies. La densité exceptionnelle de ces instituts dans notre pays peut offrir à Telecom une valeur ajoutée importante. En effet, au volet exposition de cette manifestation s'ajoute un volet symposium de haut niveau pour lequel le fait d'avoir une matière grise abondante à proximité est une plus-value certaine. Nous proposons à l'UIT d'ouvrir pour Telecom 2006 une section consacrée aux laboratoires de recherche et nous l'invitions à réfléchir aux possibilités de formation continue ou de transfert de savoir-faire par le biais de visites ou de séminaires organisés durant la manifestation. L'idée sous-jacente était de faire de Telecom un événement total, qui sorte du cadre de Palexpo pour aller dans les universités et les laboratoires.

Cet aspect aurait permis à l'UIT de renouveler la formule de Telecom à moindres frais, en raison de la proximité géographique des personnes, laboratoires et centres de recherches impliqués. En outre, notre proposition avait été conçue de manière à s'inscrire dans le cadre du mandat donné à l'UIT par la résolution 11 votée par la conférence des plénipotentiaires (organe décisionnel suprême de l'UIT) tenue à Marrakech (Maroc) en septembre 2002. Cette résolution soulignait l'importance de Telecom pour « tenir les Etats Membres, les Membres des secteurs et la communauté des télécommunications au sens large informés des derniers progrès accomplis

dans tous les domaines des télécommunications et des possibilités de mettre ces progrès au service de l'ensemble des Etats Membres et des Membres des Secteurs, notamment des pays en développement ».

3.1.5 Le capital humain et institutionnel

La Suisse offre à la fois un vaste réservoir de personnel formé et plurilingue, un environnement institutionnel stable, une productivité élevée et des risques de grève faibles.

Les autorités fédérales et cantonales ont l'expérience de la collaboration avec l'UIT, elles sont accessibles et ouvertes ; elles ont aussi le souci de la réussite des manifestations qui se tiennent sur leur sol.

3.1.6 Les infrastructures

Genève est en mesure d'offrir un ensemble de facilités concentrées en un périmètre restreint. En effet l'aéroport et sa gare ferroviaire, un accès autoroutier, Palexpo, le futur centre de congrès et l'Arena sont situés dans un rayon que l'on peut parcourir à pied. A cet égard, Genève est mieux lotie que Hong Kong, où le centre de congrès est par exemple situé de l'autre côté de la ville par rapport aux halles d'exposition.

La disposition genevoise permet le cas échéant aux visiteurs d'arriver le matin, de visiter Telecom et de repartir le soir.

3.1.7 La géographie

L'Europe est le continent le plus accessible depuis les Amériques et l'Afrique ; elle est également une destination globalement bon marché pour ce qui est des voyages aériens, comparée aux autres continents. Il existe en effet de nombreuses compagnies intra-européennes à bas prix et les liaisons transatlantiques sont traditionnellement extrêmement bon marché.

En outre, la position centrale de la Suisse en Europe simplifie les déplacements pour les exposants et visiteurs européens. Toutes les grandes villes européennes sont en effet à moins de deux heures de vol de Genève.

A cet égard, il faut souligner que sur les 911 exposants que l'UIT annonçait pour Telecom World 2003, 589 provenaient d'Europe, Russie comprise, et 135 d'Amérique du Nord. Cela représente près de 80 % du total des exposants.

3.2 Les détails de l'offre suisse

Les détails qui suivent correspondent à la structure du cahier des charges de l'UIT. Ils constituent les réponses point par point apportées par Genève à ce document.

3.2.1. Mise à disposition de Palexp

Les halles de Palexp sont mises à disposition pour une durée de 100 jours divisés en 73 jours d'installation et de montage, 9 jours d'exposition et 18 jours de démontage.

Les exposants sont libres de choisir l'entreprise qui assurera la restauration sur leur stand.

Les prix de location des m² sont normalement calculés en m² bruts, c'est-à-dire que l'organisateur (ici l'UIT) loue une ou plusieurs halles en totalité. Pour Telecom 2006, Palexp propose exceptionnellement un prix au m² de stand. Autrement dit, l'UIT n'aurait pas eu à payer les parties communes, dégagements, couloirs entre les stands, etc. Le prix de location offert était de 195 francs le m² de stand, hors taxe.

Ce prix comprenait, outre la mise à disposition des surfaces, l'établissement de plans d'occupation des halles, le marquage au sol permettant aux monteurs d'opérer sans erreur, les calculs statiques pour les stands à étages, la mise à disposition des salles de conférences équipées, l'éclairage des locaux, la présence continue de personnel pendant le montage, l'exposition et le démontage, afin d'assurer la liaison avec les exposants, le nettoyage des parties communes et l'exploitation des parkings, notamment.

3.2.1 Cérémonie d'ouverture

Genève, canton hôte de nombreuses organisations internationales, a l'habitude des manifestations protocolaires. Le service du protocole du canton et les gardes de sécurité internationaux collaboreront avec l'UIT dans la mise sur pied de cette cérémonie. Un membre au moins du Conseil fédéral, ainsi que le Conseil d'Etat genevois, seront présents à cette cérémonie.

3.2.2 Hôtels et restaurants

Genève est riche en restaurants de toutes sortes offrant des nombreuses cuisines différentes dans toutes les gammes de prix.

Le canton et sa région limitrophe offrent 15 000 chambres d'hôtel. Dans un rayon de 60 minutes de trajets autour de Genève, le total est de 35 000. Le prix de 120 francs par étoile et par nuit pratiqué en 2003, est maintenu. Les dix jours de réservation imposés, ou « minimum stay », sont abolis.

En outre, 2000 logements privés sont disponibles, au même prix qu'en 2003.

Genève Tourisme reçoit mandat de gérer l'organisation de l'hébergement. Sa centrale de réservation maîtrisera 90 % du parc immobilier. Cette centrale est organisée comme suit :

1. Une cellule de coordination et de contrôle est chargée de faire l'inventaire des capacités d'hébergement, d'établir les besoins des exposants, d'attribuer des contingents aux antennes de réservation à l'étranger et de mettre en place un système de contrôle externe.
2. Une cellule opérationnelle basée à Genève gère la demande en matière d'hébergement et établit directement les contrats de location entre les hôtels et les exposants.
3. Trois antennes extérieures, aux Etats-Unis, au Japon et en Allemagne, fonctionnent comme centrale de réservation et source d'information sur ces marchés.
4. Une bourse des chambres est mise sur pied pendant Telecom pour répondre aux demandes des personnes qui n'auraient pas réservé.
5. Genève Tourisme mandate d'entente avec les associations professionnelles une société de contrôle externe chargée de vérifier le respect de la politique des prix et des conditions générales de location.
6. Une ligne téléphonique spéciale est créée pour permettre aux exposants et aux visiteurs de faire part de leurs éventuelles doléances en matière d'hébergement.

3.2.3 Accessibilité de Palexpo

Cette partie de l'offre détaillait les mesures prises pour faciliter l'accessibilité de Palexpo durant Telecom. Ces mesures sont pour l'essentiel identiques à celles mises en œuvre en 2003.

Plus de 12 000 places de parking seront offertes dans la zone aéroportuaire, ainsi que 500 places pour les autocars et un parking VIP de 300 places sur le site de Palexpo.

3.2.4 Gratuité des transports

Les exposants et les visiteurs pourront emprunter gratuitement le réseau des transports publics genevois, ainsi que le réseau CFF sur le territoire des cantons de Genève et Vaud. Le titre d'entrée ou le badge d'exposant tiendra lieu de titre de transport.

Une offre similaire, reposant sur un service d'autocars, permettra aux exposants logés en France voisine d'aller et venir sans frais.

Ces transports seront financés par le canton de Genève en collaboration avec le canton de Vaud, les départements français riverains et les hôteliers, notamment. En 2003, cette offre a obtenu un grand succès et a été largement appréciée.

3.2.5 Réceptions

Le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat offriront aux participants à Telecom une Welcome reception à l'Hôtel Intercontinental. Ces mêmes autorités recevront les ministres, ambassadeurs et directeurs généraux pour un buffet à la villa le Saugy, à Genthod. Le Conseil d'Etat, Genève Tourisme et l'Office vaudois du tourisme organiseront un buffet pour les représentants des médias. La direction de Palexpo organisera une réception d'adieu. Enfin, une réception sera offerte à la délégation venue assister au Forum des jeunes.

3.2.6 Accueil

Des comptoirs d'accueil seront installés à l'aéroport international de Genève ainsi qu'à la gare Cornavin. Les visiteurs arrivant à Telecom par l'un de ces deux lieux seront reçus et orientés vers leur destination finale. Les douanes seront instruites quant à la manière adéquate de traiter les personnes se rendant à Telecom, afin de simplifier et d'accélérer les procédures.

Genève prendra en charge l'hébergement des ministres des télécommunications des pays les moins avancés ainsi que des participants au Forum des jeunes.

4. Premier complément d'offre

Sur la base des expériences faites à Telecom 2003 et des entretiens que les autorités genevoises ont eus avec les membres du comité de Telecom et les responsables de l'UIT, le Chancelier d'Etat a présenté en date du 21 janvier 2004 un premier complément à l'offre adressée à M. Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'UIT, à la demande de ce dernier.

L'essentiel de cette offre portait sur l'organisation de la centrale de réservation des chambres et un nouveau mode de calcul du prix des chambres d'hôtel.

4.1 La centrale de réservation

La centrale de réservation est la voie d'accès pour tous les hôtels des cantons de Genève et Vaud, ainsi que ceux de France voisine. En sont également membres les agences « incoming », les offices régionaux du tourisme et les agences de réservation à l'étranger (Etats-Unis, Japon, Allemagne). La structure ainsi formée gère 90 % de l'ensemble des chambres d'hôtel, mais aussi des logements privés offerts à la location dans la région géographique sus-mentionnée.

Un site web est créé qui rassemble l'offre en logements et permet une réservation en ligne. Il s'agit d'une part de rendre le marché aussi transparent

que possible et d'autre part de passer d'une situation d'un « marché de vendeurs » à un « marché d'acheteurs ».

4.2 Nouvelle base de calcul des prix hôteliers

En matière de prix des nuitées d'hôtel, cette nouvelle offre propose un « retour vers le futur », pour paraphraser le titre d'un film à succès. En effet, le système adopté ramène les prix au niveau des années 1990, soit d'il y a une dizaine d'années.

Les prix ne dépendent plus strictement du nombre d'étoiles de chaque établissement, mais de leur niveau effectif de confort et des services offerts. Ce mode de calcul permettait de baisser jusqu'à 20 % le prix d'une chambre de trois, quatre ou cinq étoiles par rapport à l'offre initiale et jusqu'à 40 % pour les chambres de deux étoiles.

Afin d'éliminer les intermédiaires, il est décidé que seules les entreprises pouvant produire un document de l'UIT attestant de leur qualité d'exposant à Telecom peuvent obtenir des chambres durant le période de Telecom 2006.

5. Deuxième complément d'offre

En date du 19 mars 2004, le Chancelier d'Etat communiquait au Secrétaire général de l'UIT une modification de l'offre de Palexpo, en réponse à une demande de la direction de Telecom. Cette offre consistait en une série de variantes incluant divers modes de calculs du prix des surfaces et divers niveaux de services fournis par Palexpo. Le but était de s'approcher au mieux des nécessités de l'UIT et de ses possibilités financières.

Par ailleurs, Palexpo offrait une extension gratuite de sept jours de la durée allouée au montage des stands et élargissait la fenêtre temporelle durant laquelle Telecom pouvait se dérouler.

Enfin, ce courrier informait le Secrétaire général de l'UIT du fait que si Genève était choisie, les autorités suisses contribueraient à la promotion de Telecom hors de nos frontières.

6. Troisième complément d'offre

A la demande des autorités genevoises, le comité de Telecom a décidé lors de sa réunion du 5 mai 2004 d'autoriser Genève à revoir son offre. A cette date, le comité avait déjà préavisé en faveur de Hong Kong (cf. communiqué de l'UIT du 30 mars 2004 en annexe). Dans un souci de transparence et d'équité,

le Comité a aussi invité Hong Kong à revoir la sienne. La date de soumission des offres finales a été fixée au 28 mai 2004.

L'offre suisse finale permettait à l'UIT d'économiser de cinq à six millions de francs par rapport à l'offre initiale, sans tenir compte des frais d'hébergement. Elle comportait quatre volets.

6.1 Palexpo

Palexpo a baissé de 15 % supplémentaires, par rapport au deuxième complément d'offre, le prix de location du m², offre gratuitement 2000 m² à l'UIT et réduit le prix des services optionnels offerts à l'UIT et aux exposants.

6.2 Hébergement

Les hôteliers genevois offrent une réduction totale, depuis l'offre initiale, de 30 % sur les chambres cinq étoiles, de 35 % sur les quatre étoiles et de 25 % sur les trois étoiles. Les autres tarifs restent inchangés. La commission d'agence de 25 % a été supprimée. Les journalistes et le VIP disposent de tarifs spéciaux, encore plus avantageux.

6.3 Bâtiments publics

L'Etat et la Ville de Genève mettent des bâtiments publics et historiques gratuitement à disposition de l'UIT pour l'organisation de ses réceptions protocolaires. Ces bâtiments sont le bâtiment des Forces motrices, les salons du Palais Eynard, le foyer du Grand Théâtre et le musée de l'Ariana.

6.4 L'apport de la Confédération

La Direction de la coopération du développement (DDC, dépendant du Département fédéral des affaires étrangères, DFAE) met en avant l'importance des nouvelles technologies dans le développement des pays du Sud. A cet effet, elle a créé une section baptisée ICT4D (acronyme de l'expression anglaise « Information and Communication Technologies for Development », soit « les technologies de l'information et de la communication au service du développement »).

La sensibilité de la Suisse à la résorption du fossé digital séparant les pays du Nord de ceux du Sud est concrétisée dans cette offre par l'engagement de la DDC de verser un million de francs au Fonds de développement des télécommunications de l'UIT, si Genève est choisie pour la tenue de Telecom World 2006. Cette offre constitue pour l'UIT une forme de « garantie au déficit », car, même si Telecom 2006 ne génère pas de bénéfice, l'UIT pourra alimenter le fonds et réaliser des projets au profit des plus défavorisés.

7. Coopération des différents milieux concernés

La coopération avec les membres du groupe de liaison a été excellente. Le simple fait que l'offre suisse pour 2006 a pu évoluer sur une année pour tenir compte de l'évolution de la situation, de même que les aménagements apportés à l'organisation de Telecom 2003 par rapport aux accords pris en 1999 entre la Suisse et l'UIT, témoigne de l'accord régnant au sein du groupe sur l'objectif : satisfaire l'UIT et ses partenaires exposants afin d'assurer le maintien de Telecom à Genève.

Les hôteliers ont été les principaux bénéficiaires de Telecom au fur et à mesure que la manifestation prenait de l'importance. Mais il faut à la vérité de dire que la capacité hôtelière de Genève est insuffisante pour héberger l'ensemble des personnes que déplace une exposition de la taille de Telecom. L'UIT demande aux pays candidats à l'accueil de Telecom de disposer de 35 000 chambres de catégorie trois et plus étoiles dans un rayon de déplacement d'une heure autour du site de Telecom. Genève et sa région limitrophe (pays de Gex, région de Nyon) dispose de quelque 15 000 chambres d'hôtel, toutes catégories confondues. En 1999, certains exposants logeaient à Berne ou Zurich, ces derniers devant faire la navette en avion tous les jours.

Cette situation a créé un marché de vendeurs dans lequel les acheteurs – les exposants – étaient en position de relative faiblesse, malgré la taille des entreprises qu'ils représentent. Ce phénomène n'est pas spécifique à Genève. La plupart des grandes expositions entraînent des conséquences similaires dans les villes où elles se tiennent. Pour ne citer qu'un seul exemple, alors que Telecom 2003 était en cours, l'hebdomadaire britannique « The Economist » publiait un article sur les doléances des exposants de la Foire du livre de Francfort (Allemagne), qui avaient le sentiment de payer plus qu'ils ne devraient pour leurs hôtels.

A cet égard, le fait que Telecom ait eu lieu à Genève de 1971 à 2003 a engendré le sentiment que les hôteliers genevois profitaient plus que la moyenne des hôteliers des villes de congrès. Dans les faits, le comportement même des exposants, qui étaient prêts à passer contrat avec des intermédiaires sans se préoccuper des marges que ceux-ci réalisaient, était l'une des causes du sentiment d'abus exprimé par certaines entreprises exposantes.

En 2003, la SGS, mandatée par la Société des hôteliers de Genève, a reçu neuf plaintes quant aux conditions d'hébergement. Elle a constaté que les hôteliers ont respecté les conditions de l'offre suisse pour 2003, à savoir

120 francs par étoile et par nuit et pas de durée minimale du séjour. La SGS a en revanche établi que les intermédiaires n'ont pas respecté ces conditions. Trois intermédiaires basés à Genève ont été dénoncés aux autorités. Les autres intermédiaires, établis à l'étranger, ont échappé à toute réprimande.

La Chancellerie d'Etat a été directement saisie d'une dizaine de plainte et s'est efforcé de trouver un terrain d'entente entre les parties. Le constat fait à cette occasion rejoint celui de la SGS : les hôteliers et loueurs genevois ont joué le jeu, allant parfois jusqu'à indemniser leurs clients, tandis que les intermédiaires, à l'origine de la plupart des abus, étaient inatteignables parce que basés à l'étranger.

Néanmoins, la réorganisation de la partie « hébergement » de l'offre suisse, partiellement mise en œuvre en 2003 (suppression du séjour minimal, détermination d'un prix unique par étoile et contrôle de la branche par la SGS) et complétée dans l'offre pour 2006 (centrale de réservation dotée de 90 % des chambres et exigence d'un contrat de location avec l'UIT pour pouvoir réserver des chambres) montre à la fois que les autorités ont empoigné le taureau par les cornes et que les hôteliers ont admis la nécessité de se plier à des règles communes pour assurer le succès de la candidature suisse.

Il faut cependant relever que les efforts entrepris dans ce domaine par les autorités genevoises n'ont eu que peu d'impact sur les exposants. Ceux-ci n'ont en effet prêté que peu d'attention aux conditions d'hébergement aussi longtemps que leur situation économique a été bonne, soit jusqu'au début des années 2000.

8. Caractéristiques de l'offre de Hong Kong

Les différentes offres nationales pour l'accueil de Telecom World sont confidentielles. Le détail de l'offre de Hong Kong ne nous est ainsi pas connu. Mais Hong Kong n'est pas une inconnue pour l'UIT, puisque cette dernière y a organisé Telecom Asia en 2000 et 2002.

Nous savons cependant que Hong Kong a insisté sur sa position de porte d'entrée vers le marché chinois, sur ses liens étroits avec le reste du pays, sur l'adhésion récente (2001) de la Chine à l'OMC, sur le fait que ce pays représente le plus grand marché de la planète notamment pour la téléphonie mobile (260 millions de SMS envoyés chaque jour en 2002, croissance de plus de 10 000 % du nombre d'abonnés aux réseaux téléphoniques depuis 1989, etc.), sur la croissance de 7,5 % par an du produit national brut et sur le dynamisme général de la région Asie-Pacifique.

En outre, la Chine a annoncé qu'elle mobiliserait son appareil gouvernemental pour que les principales villes du pays et les entreprises chinoises soient présentes à Telecom. A cette fin, la Chine s'est engagée à louer près de 50 % des surfaces d'exposition totales de Telecom World 2006, si la manifestation avait lieu à Hong Kong.

La Chine assurera aussi une part de la promotion de Telecom hors de ses frontières, lors d'autres foires commerciales, de séminaires ou de visites commerciales.

Dans l'offre initiale de Hong Kong, le prix des chambres d'hôtel allait de 85 dollars par nuit (environ 115 francs) pour la catégorie « standard » à 231 dollars pour la catégorie « Luxury » (environ 315 francs). Il n'est pas exclu que ces prix, sensiblement inférieurs à ceux pratiqués lors de Telecom Asia 2002, aient encore baissé dans la négociation finale entre l'UIT et Hong Kong.

Dans le communiqué de presse de l'UIT du 3 juin 2004, qui confirmait le choix de Hong Kong, le Secrétaire général de l'organisation déclarait en effet que « malgré une réduction des coûts importants dans les deux offres [Genève et Hong Kong], celle de Hong Kong procure un avantage net et distinct à la fois aux parties prenantes de la manifestation et à l'UIT ». « Dans l'ensemble, continuait le communiqué, l'offre de Hong Kong l'emporte sur la proposition de Genève grâce à des coûts directs de 30 % à 50 % moins élevés, en plus de la location d'une importante superficie garantie par les entreprises chinoises et de coûts indirects moindres, par exemple en ce qui concerne les services de sous-traitance et les hôtels. » Ce communiqué est reproduit en annexe.

9. Pertes pour Genève

La perte que représente pour Genève l'organisation de Telecom World 2006 à Hong Kong est difficilement chiffrable, car il n'existe pas de chiffres postérieurs à 1998 quant à l'impact économique de Palexpo.

En 1998, deux professeurs de l'Université de Genève ont collaboré avec la direction de Palexpo pour estimer les retombées économiques et les effets induits associés aux activités de Palexpo. Cette étude a évalué les dépenses sur Genève des organisateurs, exposants, visiteurs, congressistes et représentants des médias. Sur cette base, elle a estimé les effets indirects en terme d'activité économique induite.

Cette étude, qui a porté sur les années 1995 à 1998, arrive aux chiffres suivants : les effets directs induits par l'activité de Palexpo étaient en moyenne annuelle de l'ordre de 395 millions de francs, alors que les effets indirects se montaient à 254 millions, soit quelque 649 millions de francs de niveau d'activité économique en moyenne annuelle.

Les auteurs de l'étude ont évalué la valeur ajoutée annuelle moyenne pour Genève, calculée en additionnant la masse salariale et le produit brut d'exploitation induit par les activités de Palexpo, à 469 millions de francs. Cette somme se répartit en 349 millions d'effets directs et 120 millions d'effets induits.

Enfin, les retombées fiscales s'élevaient durant la période considérée à 42 millions de francs par an, dont 32 millions dus à l'effet direct et 10 millions à l'effet induit des manifestations organisées à Palexpo. Les retombées fiscales de Telecom (en l'occurrence Telecom 95) sont estimées à 9 millions de francs par an (soit 36 millions pour une édition de Telecom).

En termes d'importance économique des manifestations, le Salon de l'auto (163 millions de francs d'effets directs et indirects par année) précède Telecom (153 millions, dont 90 millions d'effets directs et 63 millions d'effets indirects) et la Foire de Genève (111 millions). Le Salon du livre suit loin derrière, avec 24 millions.

Les principales branches économiques bénéficiaires de l'activité de Palexpo sont la restauration et l'hébergement, avec 192 millions de francs par an, le commerce de détail, avec 83 millions, les services commerciaux, avec 54 millions, les transports, avec 30 millions, et l'aménagement, avec 18 millions.

Au vu de ces chiffres, on peut conclure que les 200 à 250 millions de francs de chiffre d'affaires pour Genève dont il a été question en lien avec Telecom 2003 sont une estimation conservatrice et que les retombées réelles ont probablement été plus importantes.

10. Conclusion du Conseil d'Etat

Pour le Conseil d'Etat, et pour parler par images, Genève doit tabler s'agissant de Telecom sur une formule proche d'un sommet des télécoms, bien plus que sur une foire commerciale pour laquelle notre canton n'a pas la taille critique ni les atouts d'Etats bien plus grands et plus peuplés. L'offre suisse pour l'organisation de Telecom World 2006 intégrait cette donnée, mais l'UIT a fait un choix autre.

S'il fallait résumer les points forts de Genève en un mot, l'on pourrait dire que le canton est mieux équipé pour recevoir des congrès internationaux que des foires internationales.

Reste que le choix de Hong Kong par l'UIT invite à l'organisation d'une manifestation régionale Telecom Europe, qui n'a eu lieu qu'une seule fois à ce jour, en 1992, à Budapest. Genève a déjà fait savoir au Secrétaire général de l'UIT sa disponibilité pour l'organisation de cette manifestation, dont les caractéristiques seraient plus proches des points saillants de l'offre et de l'infrastructure genevoise.

Le Conseil d'Etat est fermement attaché à la construction du centre de congrès. Celui-ci compléterait avec profit l'infrastructure destinée à l'accueil de congrès et de foires dont Genève dispose. Il en est à l'heure actuelle le chaînon manquant.

Certes, l'engagement de la Confédération dans la construction d'un centre de congrès – engagement qui avait pris la forme d'une lettre – est aujourd'hui très fortement remis en cause. Pourtant, l'activité de congrès se porte bien à Genève, au point que huit demandes de congrès ont été refusées au cours de l'année 2002. La possibilité de développer cette activité existe, en particulier dans le domaine des congrès *business to business* – autrement dit, aux congrès entre spécialistes, des réunions professionnelles.

Il convient dans l'immédiat de se pencher sur le mode de financement du centre de congrès. Un financement global par le biais de l'enveloppe ordinaire des investissements est difficilement envisageable au vu de la situation actuelle de l'Etat et le financement par le biais d'une privatisation pure et simple n'apparaît pas réaliste. La question du rapport privé-public qui se pose en termes complexes dans le cadre de la construction du centre de congrès se pose en revanche en termes simple pour son exploitation. La propriété de l'infrastructure doit rester en mains publiques, alors que sa gestion peut parfaitement se retrouver en d'autres mains.

Le Conseil d'Etat entend aller de l'avant et poursuivre les travaux de restructuration juridique et financière d'Orgexpo en tenant compte des différentes remarques et critiques formulées en commission des finances.

Enfin, il convient de rappeler que le centre de congrès possède cet extrême avantage qu'il sera situé sur une plate-forme déjà existante et n'imposera aucune nouvelle emprise au sol, en quelque zone que ce soit. Sa proximité d'avec l'aéroport et la gare qui s'y trouve lui donnera un atout supplémentaire non négligeable.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Robert Cramer

Annexes :

Offre suisse initiale pour Telecom World 2006

Communiqué de presse de l'UIT du 30 mars 2004

Communiqué de presse de l'UIT du 3 juin 2004

ANNEXE 1

Invitation à organiser Telecom World 2006 à Genève (Suisse)

La Suisse et Genève ont l'honneur de faire acte de candidature pour accueillir l'exposition et le forum TELECOM WORLD 2006. C'est dans cette ville, siège l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), qu'ont été organisées toutes les précédentes éditions de cette manifestation depuis sa création, en 1971. La Suisse réunit un ensemble de conditions et de qualités qui font d'elle la candidate idéale pour TELECOM 2006 : forte identité, neutralité industrielle, nombreux centres de recherches, prise en compte des nouvelles technologies et du fossé digital dans sa politique d'aide au développement, position centrale en Europe, sécurité, disponibilité, ouverture économique, multilinguisme et expérience internationale en sont les mots-clés.

La région genevoise doit à son histoire une forte identité, qui lui permet de s'engager dans différents domaines, culturels, scientifiques, économiques, politiques, religieux, sociaux et humanitaires. Les nombreuses organisations intergouvernementales (ONU, UIT, BIT, OMC, OMS, etc.), la tenue de conférences et d'expositions d'importance mondiale ou la présence de sièges de grandes sociétés donnent à Genève un rayonnement unique et permettent de nombreux échanges d'idées de bien et de services. **L'exposition TELECOM WORLD, organisée par l'UIT qui a son siège dans notre cité, y trouve une place tout à fait légitime.**

Cette envergure doit beaucoup à la motivation des acteurs locaux qui ont toujours cherché à rendre Genève encore plus attractive et surtout plus efficace par rapport aux attentes des différentes communautés d'intérêt. En effet, **Genève représente une plate-forme unique pour l'échange, grâce à tous les services de soutien qu'elle offre, en particulier au niveau des communications et des télécommunications.**

En raison de l'absence de grandes entreprises de télécommunication sur son sol, qu'il s'agisse de producteurs de matériel ou d'exploitants de réseaux, la Suisse est un Etat « neutre » s'agissant de l'industrie des télécommunications. Cela signifie qu'à **Genève, une manifestation mondiale de l'importance de TELECOM WORLD ne court pas le risque d'être soumise à des pressions de la part de sociétés locales** qui pourraient être tentées d'obtenir des

facilités, par exemple dans l'utilisation du domaine public ou dans l'accès aux télédiffuseurs nationaux. Le caractère de manifestation sans but commercial de TELECOM WORLD ne pourrait être mieux défendu.

La Suisse compte de nombreux centres d'excellence et de recherche, privés ou publics, en matière de télécommunications et de nouvelles technologies. Ces laboratoires ont pour nom CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules); Ecoles polytechniques fédérales; laboratoire de physique appliquée de l'Université de Genève; MIRALab, une unité leader dans la réalité virtuelle, l'animation par ordinateur et le télétravail coopératif; l'Object Systems Group de la faculté d'informatique de l'Université de Genève; l'Institut suisse de Bioinformatique GeneBio S.A.; les hôpitaux universitaires de Genève et Lausanne; l'institut de recherches pharmaceutiques Serono; Bracco Research; le centre de design de ST Microelectronics; Motorola Customers' Applications ou encore IBM Center for Telecom Applications. La liste n'est pas exhaustive. **Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'en Europe, la Suisse est l'un des pays dans lesquels l'avenir du secteur peut le mieux s'appréhender.**

Dans son édition de février 2003, la « Technology Review », publiée par le Massachusetts Institute of Technology (MIT), a établi la liste des « dix technologies émergentes qui vont changer le monde ». Huit d'entre elles sont développées aux Etats-Unis; **la neuvième aux Etats-Unis et en Suisse et la dernière en Suisse.** Le Wireless Sensor Network voit le jour entre les Etats-Unis et la Faculté d'informatique et de communication du Polytechnicum fédéral de Lausanne et la nouvelle frontière en matière de cryptographie se dessine à Genève, a la section de physique de la Faculté des sciences. **Le système de cryptographie quantique qu'y développe le professeur Nicolas Gisin, devrait révolutionner le domaine des échanges électroniques, un domaine important pour l'UIT.** Sa solution repose sur le fait que la clé de cryptage ne peut pas être interceptée sans que cela ne se sache aussitôt. En effet, dans un système quantique, toute tentative d'observer ou d'interférer avec le système l'altère.

Cet aspect est plus important qu'il n'y paraît dans le cadre de notre offre pour l'accueil de TELECOM WORLD 2006. **Il est d'une part imaginable, si l'UIT le souhaite, de développer la présence à TELECOM des laboratoires non liés à une entreprise, et, d'autre part, il serait possible d'organiser pour les exposants et les visiteurs de TELECOM des visites de centres de recherches.** Nous serions ravis de pouvoir collaborer avec l'UIT directement, ou avec les exposants et intervenants de cette manifestation,

dans l'organisation de ces visites qui peuvent être conçues soit comme des occasions d'apprentissage et de découverte, soit comme des programmes de « networking » et de création de réseaux thématiques.

La Suisse, laboratoire des réalités de demain est également bien placée pour organiser des séminaires et des ateliers dans le cadre du Forum TELECOM, sans avoir à déplacer les intervenants. **Cela participerait à la fois de l'échange technologique souhaité par l'UIT et de la nécessaire maîtrise des coûts, soulignée dans la résolution 11 de l'UIT sur les expositions et forums mondiaux et régionaux de télécommunication**, adoptée par la Conférence des plénipotentiaires à Marrakech. Cela concrétiserait également le premier considérant de cette résolution, qui souligne l'intérêt des expositions et forums TELECOM pour « tenir les Etats Membres, les Membres des Secteurs et la communauté des télécommunications au sens large informés des derniers progrès accomplis dans tous les domaines des télécommunications et des possibilités de mettre ces progrès au service de l'ensemble des Etats Membres et des Membres des Secteurs, notamment des pays en développement ».

Enfin, il est important de souligner que ces établissements académiques sont largement ouverts sur le monde, par le biais de coopérations avec des instituts répartis sur les cinq continents, de leur participation à des programmes internationaux de recherche et par le fort pourcentage d'étudiants étrangers parmi leurs élèves. L'attraction exercée par la qualité de l'enseignement et de la recherche en Suisse est par exemple illustrée par le fait que 75% des doctorants de la Faculté d'informatique et de communication de l'Ecole polytechnique fédérale proviennent du monde entier. **La Suisse joue un rôle clé dans le transfert de connaissances et dans la formation des futurs cadres et des enseignants des disciplines des télécommunications**

La faculté d'informatique et de communication de l'Ecole polytechnique fédérale est l'un des pôles mondiaux de connaissances et de recherches en matière de systèmes d'information auto-organisés. Cela rejoint le développement d'un « web intelligent », ou contextuel, conduit au MIT par Tim Berners-Lee, qui a créé le World Wide Web lorsqu'il était au CERN, à Genève.

Deux mots sur le CERN : son principal projet dans le domaine des technologies de l'information s'appelle le « **Data Grid** ». Il s'agit de mettre en réseau le plus grand nombre d'ordinateurs possible, afin d'une part de permettre de traiter rapidement les énormes quantités de données produites

par la recherche scientifique et en particulier celles du CERN, et d'autre part de tirer profit de tout le potentiel de calcul inexploité lorsque les machines sont au repos.

Ce projet fascinant devrait déboucher à terme sur un World Wide Grid, auquel pourraient être reliés tous les PC individuels, et bien sûr les serveurs professionnels, dans un grand projet mondial et civique. Le défi pour le CERN est de développer un logiciel et un interface pour gérer et coordonner cette masse de calculateurs répartis sur l'ensemble du globe.

Les interrelations et l'imbrication toujours plus poussée entre les télécommunications, d'une part, et les domaines les plus divers et les plus complexes de la science et de la vie quotidienne, d'autre part, sont sans doute le mieux mis en évidence au CERN. S'il ne fallait retenir qu'un mot, ce serait le mot « réseau ». Genève, au cœur d'un réseau d'échanges, de recherches et d'enrichissement du savoir collectif, ouvre avec plaisir ses portes aux professionnels des télécommunications.

La Direction du développement et de la coopération (DDC), qui dépend du **Ministère suisse des affaires étrangères, fait de la problématique des nouvelles technologies une priorité dans ses programmes de coopération.**

La DDC considère la technologie comme un élément essentiel pour permettre aux individus de prendre le contrôle de leur existence. Parce que l'information est un facteur concurrentiel décisif dans une économie reposant toujours plus sur les plus-values immatérielles, les la maîtrise du savoir est une exigence incontournable. C'est pourquoi la DDC a créé la division « **ICT for Development** » (**ICT4D**). Partant du constat que le fossé numérique ne peut être comblé uniquement en renforçant les infrastructures, cette division travaille selon quatre axes :

- **Renforcer les bases institutionnelles nécessaires à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC)**, en travaillant par exemple sur le cadre légal ou les structures administratives;
- Faire entendre la voix des défavorisés dans les discussions stratégiques globales sur l'ICT ;
- **Encourager la compréhension de l'ICT en tant que moyen efficace dans le contexte du développement au sens le plus large ;**
- Transmettre des connaissances concrètes dans le domaine « ICT for Development », aussi bien au plan interne qu'externe ;

- **Mettre en réseau et soutenir des projets, des personnes, des initiatives et institutions dans le domaine « ICT for Development ».** A ce titre, la DDC soutient par exemple l'enseignement à distance offert aux étudiants des pays du Sud par l'Institut universitaire d'études du développement de Genève.

ICT4D travaille en partenariat avec notamment le Global Knowledge Partnership (GKP), l'International Institute for Communications and Development (IICD), Building Digital Opportunities (BDO) ou One World International (OWI).

La Suisse occupe une position centrale en Europe. Cette donnée géographique présente trois types d'avantages : **simplification des déplacements pour les exposants et visiteurs européens, pont entre les cultures et point de départ idéal pour des excursions d'entreprise et des business trips.** Voir le Cervin, visiter les palais royaux de Turin, ou goûter à la gastronomie française à Lyon, ces trois excursions dans trois pays différents sont chacune possibles en un jour depuis Genève. Un atout pour un exposant désireux de soigner sa clientèle en lui offrant la possibilité de découvrir un cadre naturel ou culturel riche et authentique.

Genève est habituée à vivre avec les frontières et par-delà les frontières. Cet accommodement se fait sans compromis quant à la sécurité. **La Suisse est l'un des pays les plus sûrs au monde**, qu'il s'agisse de la petite criminalité ou des risques majeurs liés à la géopolitique. Par sa politique étrangère, la Suisse participe des problèmes et enjeux de la planète, sans s'identifier à quelque groupe d'Etats que ce soit. Cette indépendance active s'accompagne de mesures de défense du territoire et de protection des biens et personnes. L'ensemble permet à la Suisse d'offrir des conditions de calme et sécurité qui ont convaincu de nombreuses célébrités mondiales – Phil Collins, Michael Schumacher, Alain Prost, Sadruddin Aga Khan – mais aussi de nombreux hommes et femmes d'affaires – pensez à Athina Onassis, de s'établir dans notre pays.

La sécurité est un concept multifaces, qui comprend aussi une dimension économique et politique. **Par sa stabilité institutionnelle, financière et économique, la Suisse peut s'engager aujourd'hui pour l'avenir en étant sûre de pouvoir tenir ses engagements le jour venu.** Cette sécurité, faite à la fois de solidité institutionnelle et de flexibilité humaine est un atout décisif dans le choix des nombreuses entreprises qui s'installent en Suisse. **Il convient aussi de mentionner l'absence de grèves, qui ne font pas partie**

des habitudes collectives nationales. Cet élément est à souligner, sachant qu'afin d'obtenir un impact plus fort, les organisations d'employés choisissent souvent les dates des arrêts de travail en fonction des grands événements, afin de perturber autant que possible l'activité économique normale.

Enfin, la dimension internationale – globale – est connue et acceptée de la population. L'enquête annuelle réalisée par le cabinet de consultant A.T. Kearney et la revue « Foreign Policy » place régulièrement **la Suisse en seconde position parmi les 62 pays considérés pour son intégration dans l'économie mondiale, son rôle international et la qualité de ses échanges et de ses ressources humaines.** A cet égard, le fait que la Suisse n'appartienne pas à l'Union européenne, mais entretienne d'étroites relations avec elle, lui permet d'offrir les avantages combinés des deux situations.

Le soutien des autorités suisses et genevoises à TELECOM et à l'UIT est acquis, comme elles le démontrent depuis de nombreuses années, notamment en donnant systématiquement une suite favorable aux demandes d'extension des infrastructures formulées par l'UIT. Le développement de Palexpo a accompagné pas à pas celui de TELECOM WORLD. Ce soutien repose sur la conviction de la nécessité d'une approche multilatérale y compris dans le domaine industriel, afin de permettre l'harmonisation des normes et des processus, harmonisation qui est le garant de l'épanouissement scientifique et commerciale des sociétés humaines. C'est dans cet esprit, afin de faciliter le dialogue y compris avec les interlocuteurs qui ne pourraient pas physiquement venir à Genève, que nous avons par exemple réagi favorablement à la sollicitation de l'UIT de mettre à sa disposition l'application sécurisée que nous avons développée pour le vote électronique. Disponibilité, bon offices, écoute active, ainsi peut se résumer notre attitude envers l'UIT et envers les autres organisations des Nations Unies.

Le marché suisse est un marché ouvert. **La Suisse ne pratique pas de protectionnisme industriel ni financier.** C'est l'une des raisons pour lesquelles elle attire de nombreuses entreprises étrangères, qui y installent des unités de recherche, de production, ou des centres administratifs. Ses infrastructures de télécommunication, privées et publiques, témoignent d'un fort degré d'intégration de composants provenant de plusieurs fournisseurs. A ce titre, elle est à la fois un marché test et un marché modèle.

Dans le domaine de l'exploitation de réseaux, le monopole public a été remplacé par un modèles commercial performant. Les opérateurs actifs en Suisse sont dans les chiffres noirs.

Genève a le privilège d'être la ville-hôte de TELECOM WORLD depuis son lancement, en 1971. Cette fidélité a de bonnes raisons et présente de nombreux bénéfices.

A l'horizon 2006, elle peut par exemple permettre d'ajouter une nouvelle dimension à la manifestation, la dimension transactionnelle, qui s'ajouterait à l'exposition et au forum. Cette dimension nécessite la création d'une infrastructure technologique permanente et sécurisée (backbone) à Geneva Palexpo. Genève, centre de compétences en matière de transactions sécurisées, est l'une des villes les mieux placées pour réaliser cette infrastructure et offrir cette prestation. **La dimension transactionnelle de TELECOM serait à coup sûr une source de revenus pour l'UIT et contribuerait de manière importante à l'autofinancement de la manifestation, ainsi qu'à la génération de bénéfices qui pourraient être réinvestis selon les règles de l'UIT** dans le développement des télécommunications dans les pays les moins avancés.

Les outils et le know-how existent déjà pour cela. Un exemple. En collaboration avec des partenaires industriels et soutenue par les autorités genevoises, l'entreprise publique Services industriels de Genève (SIG) a lancé le projet « Genève.interactive ». L'ambition affichée est de permettre à Genève de faire un saut technologique pour rester à la pointe de l'innovation en matière de télécommunication, en proposant une interactivité à grand débit à la hauteur des attentes des organisations internationales, des entreprises, des habitants et de l'administration. Ces groupes-cibles pourront bénéficier des prestations de services de télécommunication les plus performantes du marché et des accès à un grand nombre de contenus et d'applications multimédia.

Ce projet repose sur une infrastructure de réseau formée de boucles de fibre optique de la dernière génération qui couvre les centres d'affaires genevois et lémaniques, Geneva Palexpo, les principaux hôtels et plusieurs zones résidentielles. L'interconnexion à un très grand nombre d'opérateurs internationaux fait aussi partie des fondements du projet.

Dans un premier temps, **les clients résidentiels pourront accéder à Internet avec un débit de 10 Mbps**. Cette bande passante est entièrement disponible pour les utilisateurs, sans devoir être partagée avec d'autres internautes. Les performances sont dès lors plus de 20 fois supérieures à l'offre standard ADSL et bien sûr environ 100 fois mieux que l'ISDN. En parallèle, offerte la téléphonie sur IP sera offerte.

Des offres spécifiques à bande passante encore plus larges (Gigabit) pour les entreprises, les hôtels et les clients très exigeants seront aussi développées. Enfin, les responsables du projet s'assureront que les grandes autoroutes de l'information qui traversent le monde passent par Genève pour ouvrir le réseau local à la planète.

Seules quelques cités européennes lancent aujourd'hui des systèmes à performances équivalentes et nous nous retrouvons une fois encore parmi les pionniers en matière d'innovation technologique dont la Genève internationale bénéficiera. **Le projet « Genève.interactive » positionnera ainsi Genève parmi les villes les mieux branchées sur le Net pour offrir à ses entreprises, ses habitants et à ses visiteurs une ouverture exceptionnelle au monde des nouvelles technologies de l'information.**

Ce projet, opérationnel en 2003, sera présenté durant TELECOM 2003 sur le stand de Lake Geneva Région comme vitrine du savoir-faire régional. A cette occasion, des capacités de transmission quasi illimitées entre Geneva Palexpo, le CERN et d'autres institutions de recherche seront installées.

L'évolution de TELECOM et l'accroissement du rôle et de l'importance du forum par rapport à l'exposition modifient les besoins en surfaces et infrastructures nécessaires à l'accueil de cette manifestation. A cet égard, la localisation du centre de congrès sur les halles d'exposition est idéale, car elle unit physiquement les deux volets de la manifestation et offre un confort et une simplicité **dont ne disposent pas les cités dont hall de foire et centre de congrès sont disjoints.**

Donner à TELECOM WORLD un siège unique présente aussi des grands avantages budgétaires : l'UIT et les exposants savent exactement et à l'avance ce qu'il leur en coûtera. La relation développée dans le temps avec les prestataires de service locaux est un gage de confiance et de qualité des services.

En outre, TELECOM, manifestation majeure organisée à Geneva Palexpo et à Genève, est en bonne position pour négocier les solutions logistiques et financières les plus satisfaisantes pour ses exposants et les membres de l'UIT.

Genève est une solution à la fois cohérente et avantageuse financièrement. **La présence du siège de l'UIT à cet endroit permet un monitoring constant des infrastructures et un contact étroit avec les autorités. Il n'y a pas de frais de déplacement, de logement ni d'infrastructure liés au déplacement du personnel de l'organisation sur le lieu d'exposition.**

Pour les Etats membres de l'UIT et pour les médias, la présence à Genève de **24 organisations intergouvernementales, 130 ONG et 165 missions diplomatiques, ainsi que 125 sièges d'entreprises multinationales** et de nombreux journalistes accrédités aux Nations Unies est à la fois un facteur de simplification et de réduction des coûts de participation et de couverture de TELECOM WORLD. Cette présence diminue en outre les besoins en hébergement pour la durée de la manifestation.

Finalement, TELECOM existe pour et par ses exposants et ses visiteurs. **A l'issue de la dernière édition de TELECOM WORLD à ce jour, en 1999, les exposants se sont déclarés largement satisfaits de ce que Genève leur offre** et ont exprimé le souhait que la manifestation reste dans cette ville. Les infrastructures de Geneva Palexpo ont également obtenu une appréciation positive. Cette appréciation ne peut que progresser, compte tenu des travaux et améliorations continues que nous apportons à nos infrastructures.

Genève est souvent décrite comme « la plus petite des grandes villes ». Elle offre en effet l'essentiel de ce que proposent les métropoles européennes, sans les inconvénients de distances, de temps de déplacement, de pollution ou d'urbanisme anarchique.

Genève et aussi la ville la plus internationale d'Europe. Quelque 40% des Genevois ne possèdent pas la nationalité suisse, mais tous sont bienvenus. **Il n'y a ni racisme, ni xénophobie, ni problèmes de cohabitation des communautés.**

Conséquence de ce multiculturalisme, **l'anglais est parlé quotidiennement par 25% de la population et l'allemand, l'italien, l'espagnol, l'arabe, le russe et le japonais ne sont pas vraiment des langues étrangères à**

Genève. Parmi les avantages que procure cette situation, Genève est à même de fournir de soins médicaux de pointe dans quasiment toutes les langues.

Au cœur de l'Europe, à cheval sur la frontière franco-suisse, Genève est facilement accessible. Toutes les capitales et les principales villes européennes sont à moins de 2 heures d'avion de Genève. **L'aéroport international de Genève**, desservi par plusieurs compagnies à bas prix, **a été classé parmi les 3 meilleurs en Europe.** Sa proximité d'avec Geneva Palexpo rend tout à fait possible un voyage d'affaires d'un jour pour visiter une foire ou participer à un congrès.

Le canton est aussi un carrefour du réseau autoroutier européen, où convergent les axes Nord-Sud et Est-Ouest. La ville a des liaisons ferroviaires directes avec la France, l'Italie et l'Espagne. Pour l'Allemagne, l'Autriche, la Slovénie ou la Belgique, un seul transbordement suffit.

Le site est lui aussi exceptionnel : au bord du plus grand lac d'Europe, au milieu des Alpes, Genève est à la fois la porte de la Provence, le veilleur du monde germanique et l'avant-poste de la culture cisalpine. Du fait des temps de transport réduits, il est facile après une journée de travail ou de contacts de marcher en forêt, de gravir un col en bicyclette, ou de courir le long du lac. A moins que vous ne préféreriez manger dans l'un des 1500 restaurants du canton dans lesquels les cinq continents sont représentés.

Ville d'histoire, Genève possède une diversité architecturale et muséographique rare dans une cité de cette taille. Sciences, horlogerie, peinture, art moderne, automobiles, archéologie, céramique, ethnographie, action humanitaire, tous ces domaines et bien d'autres ont leur musée. Genève est également réputée pour ses parcs et son jardin botanique dont la création remonte au XVIIIe siècle.

Genève offre le parc hôtelier le plus riche de Suisse, avec 130 établissements pour 14.000 lits, dont 14 hôtels 5 étoiles et 22 hôtels 4 étoiles. Dès 2003, l'agrandissement d'un hôtel 5 étoiles, l'ouverture de 3 nouveaux établissements 3 étoiles et 2 étoiles, se trouvant notamment à proximité de Geneva Palexpo, ainsi que la réouverture de 2 hôtels 5 étoiles et 4 étoiles fourniront une offre additionnelle de 800 chambres.

Le canton compte deux ports-francs et le réseau de fibre optique le plus dense de Suisse. 20 opérateurs de télécoms y sont actifs, ce qui signifie que

le roaming ne pose aucun problème et que la mise sur pied d'un événement comme TELECOM est grandement facilitée.

Ce canton, habitué aux grandes manifestations s'est doté des facilités les plus modernes pour recevoir au mieux les nombreux congrès, conférences et expositions qui se tiennent dans ses murs. **Son expérience dans ce type d'organisation et de manifestation est un atout certain et un gage de réussite.** Le coût de la vie, traditionnellement élevé en comparaison internationale, est devenu abordable, notamment pour les visiteurs provenant de la zone euro.

1) Groupe de liaison

Le groupe de liaison présidé par le Chancelier d'Etat, dont la tâche est la coordination générale de l'exposition avec les différents acteurs, sera reconduit pour 2006.

2) Choix de la date

Sachant que TELECOM WORLD 2006 aura lieu en septembre ou octobre 2006, **nous nous engageons à mettre durant 100 jours l'ensemble des halles de Geneva Palexpo à votre disposition**, soit du début du mois de juillet au 26 octobre, selon le calendrier suivant :

- Préparation de l'infrastructure technique des halles par Orgexpo, préparation et montage des stands et installations techniques par les exposants : **73 jours**
- 8 jours d'exposition, auxquels s'ajoute 1 jour de presse : **9 jours**
- Démontage des stands et évacuation par les exposants, évacuation, nettoyage et remise en état des locaux par Orgexpo : **18 jours**

Total : 100 jours

Il n'y a pas de jour férié national ni de fête religieuse célébrée en Suisse durant la période septembre/octobre. Pour le surplus, il incombe à l'UIT de fixer les dates précises de la manifestation en fonctions de ses propres contraintes.

Vous trouverez en annexe l'offre complète de Geneva Palexpo.

3) Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de TELECOM WORLD, organisée par l'UIT, pourrait avoir lieu soit à Geneva Arena, soit dans le centre de congrès qui sera construit à côté de la halle 6 de Geneva Palexpo. Ces deux emplacements sont contigus à Geneva Palexpo.

Un membre au moins du Conseil fédéral et le Conseil d'Etat genevois seront présents lors de cette importante cérémonie. Ils prendront volontiers la parole, d'ente avec l'UIT.

La Chancellerie d'Etat, soit pour elle son Service du protocole, ainsi que la police et le corps des gardes de sécurité diplomatique, collaboreront pleinement avec l'UIT dans la mise sur pied de cet événement. En raison de la dimension internationale de Genève et notamment de la présence des institutions des Nations Unies sur son territoire, le Service cantonal du protocole, ainsi que la police et les gardes de sécurité diplomatiques ont l'habitude d'organiser et de sécuriser de telles manifestations.

Le prix de location de Geneva Arena en 2006 sera de 12 000 francs par jour d'occupation. Le coût de location du centre de congrès, dont les travaux devraient s'achever en été 2006, n'a pas encore été fixé. Nous vous le communiquerons dès que possible.

4) Hôtels et restaurants

L'urbanisation dense de l'arc lémanique et la profusion de sites touristiques dans la région créent des conditions idéales pour l'accueil. **Un grand nombre de chambres est ainsi disponible à moins de 60 minutes de trajet de Geneva Palexpo dans d'excellentes conditions que ce soit en ville, en station ou chez l'habitant.** Parmi les plus grandes zones d'hébergements, on retrouve, entre autres, les villes de Genève, Lausanne (siège du Comité International Olympique), Yverdon les Bains, Montreux et Vevey du côté suisse, ainsi que Evian, Chambéry, Annecy ou Chamonix du côté français.

4.1) Nombre de chambres disponibles

Genève et sa région limitrophe offrent aujourd'hui 15 000 chambres d'hôtel et de résidence dans un rayon de 30 minutes de déplacement de Geneva Palexpo, selon la répartition suivante :

| | |
|---|------------------------|
| Hôtels de toutes catégories et Résidences | 13 000 chambres |
| Logements privés | 2 000 chambres |
| Total | 15 000 chambres |

En cours d'année déjà, ce parc aura augmenté de 800 chambres par l'agrandissement d'un hôtel 5 étoiles, l'ouverture de 3 nouveaux établissements à 2 et 3 étoiles, notamment à proximité du site de TELECOM, ainsi que la réouverture de 2 hôtels de 4 et 5 étoiles.

Dans un rayon de 60 minutes autour de Geneva Palexpo, Genève et sa région offrent 35 000 chambres en hôtels, et résidences.

Enfin, en cas de besoin, 15 000 chambres supplémentaires – soient au total 50.000 chambres – sont disponibles dans un rayon de 90 minutes de déplacement autour de Geneva Palexpo, notamment à Lyon et Zurich.

4.2) Conditions d'hébergement

Les conditions d'hébergement sont les suivantes :

Pour les hôtels :

Les hôteliers genevois et de la région s'engagent à conserver les prix appliqués lors de TELECOM 2003, à savoir 120 F par étoile et par chambre standard (single ou double). Ce prix s'entend taxes comprises, mais sans petit-déjeuner. Il est garanti jusqu'en 2006, sous réserve de modifications des taxes légales ou d'une augmentation de l'indice du coût de la vie supérieure à 10% d'ici 2006. Cette dernière hypothèse est peu probable.

Ce prix sera en vigueur du premier au dernier jour de l'exposition TELECOM WORLD 2006. En dehors de ces dates, les prix usuels seront appliqués.

Les réservations de chambres d'hôtels seront prises du premier au dernier jour de l'exposition au tarif officiel TELECOM, **sans imposition de la durée du séjour** et pourront être étendues avant et après les jours d'exposition selon les besoins des exposants ou des visiteurs.

Pour les logements privés :

Les 2000 logements privés, en chambres ou en appartements situés exclusivement à Genève, proposent des solutions avantageuses alliées à un niveau de confort et de propreté contrôlé. La location est prise pour la durée de l'exposition ou plus.

Pour 2006, les prix sont identiques à ceux de TELECOM 2003, divisés en 6 catégories d'hébergement. Les tarifs par nuit sont les suivants :

Chambres sans bain privé

90 F

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Chambres avec bain | 150 F |
| Chambres supérieures avec bain | 200 F |
| Appartement de 1 chambre | 250 F |
| Appartement de 2 chambres | 400 F |
| Appartement de 3 chambres | 500 F |

Une finance d'enregistrement unique de 90 F par chambre ou par appartement sera perçue en sus des prix indiqués ci-dessus. En outre, il sera demandé aux occupants de ces logements une couverture d'assurance dont la prime coûte 120 F par chambre ou appartement. Enfin, le nettoyage final sera facturé au prix de 150 F par chambre ou 300 F par appartement.

4.3) Centrale de réservation

L'UIT, d'entente avec le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, a confié à Genève Tourisme la gestion l'organisation de l'hébergement pour TELECOM 2003. Cette démarche sera reconduite pour 2006, afin d'offrir aux exposants et aux visiteurs un point d'entrée unique, performant et transparent, pour la réservation des chambres d'hôtel. **Nous allons accroître le nombre de chambres gérées par cette centrale, avec comme objectif la gestion de 90% du parc hôtelier genevois pour 2006.** Cette approche permet d'avoir une vision globale de la situation en matière d'hébergement et de garantir que le quota de chambres à disposition de cette centrale est utilisé pour TELECOM.

Le schéma de cette structure implique 6 organes :

1. Une cellule de coordination et de contrôle, dirigée par Genève Tourisme, et chargée notamment de faire l'inventaire des capacités en matière d'hébergement, d'établir le tableau des besoins des exposants, d'attribuer les contingents de chambres aux centrales de réservations à l'étranger et de mettre en place un système de contrôle externe.
2. Une cellule opérationnelle, véritable centrale de réservations basée à Genève chargée de gérer la demande en matière d'hébergement, les contingents de logements hôteliers et privés et d'établir, sans intermédiaire, les contrats de réservations entre les hôtels et les exposants.
3. Trois antennes extérieures, aux Etats-Unis, en Allemagne et au Japon. Ces antennes fonctionnent non seulement comme centrales de

réservation sur les marchés précités mais également comme relais d'information auprès des exposants en provenance de ces différents pays.

4. La Bourse des chambres gère la réservation des chambres d'hôtels disponibles pendant la durée de l'exposition.
5. Un organe de contrôle externe. Genève Tourisme, d'entente avec les associations professionnelles, mandate une société de contrôle externe, chargée de vérifier la politique de prix arrêtée et les conditions générales fixées. Cette société permettra d'éviter les abus, souvent liés aux différents intermédiaires. Les contrevenants seront, sur la base d'un rapport détaillé, dénoncés aux autorités qui prendront les sanctions adéquates.
6. La Help-Line : un numéro de téléphone sera mis à disposition des exposants et des visiteurs pour répondre en permanence à leurs interrogations, réclamations ou plaintes en matière d'hébergement.

4.4) Restaurants

Genève possède une solide réputation dans le domaine gastronomique. **Ses quelque 1500 restaurants sont à même de satisfaire les gourmets les plus exigeants.** De la cuisine genevoise authentique, issue d'une tradition bourgeoise aux cuisines du monde entier, l'offre gastronomique genevoise est à l'image de notre ville, diversifiée et de qualité. Tous ces mets méritent, bien évidemment, d'être accompagnés des excellents vins genevois.

Les possibilités de se restaurer sont nombreuses et de qualité :

- à Palexpo, soit sur le site même,
- dans les hôtels et restaurants situés à proximité immédiate du site,
- dans les hôtels et restaurants du centre ville.

4.5) Restauration sur les stands

Les exposants auront le choix de l'entreprise qui assurera la restauration sur les stands de TELECOM.

5) Moyens de transport

Par voie aérienne, Genève se situe à moins d'une heure de Zurich, Paris, Francfort, Londres, Milan ou Nice, sur la côte d'Azur.

5.1) Dessertes aériennes

L'Aéroport International de Genève, classé parmi les 3 meilleurs aéroports européens, dispose notamment d'une gare ferroviaire intégrée. Il est desservi par un réseau d'une densité exceptionnelle et son trafic est en hausse constante. Il figure parmi les grandes plates-formes européennes, puisqu'il **est relié à plus de 70 destinations par des vols de ligne directs, dont plus de 20 liaisons intercontinentales**. Celles-ci comprennent notamment deux vols quotidiens vers les Etats-Unis et des vols pluri-hebdomadaires vers de nombreuses villes au Proche et Moyen-Orient. Par ailleurs, la desserte long-courrier de Genève est en plein essor, puisque deux nouvelles compagnies, Continental Airlines et Thai Airways International, viennent de faire leur arrivée sur le tarmac, dans un contexte global peu encourageant pour le transport aérien.

Continental Airlines opérera dès le mois de mars 2003 un vol quotidien vers son « hub » de New York/Newark, qui permet d'assurer une correspondance immédiate vers plus d'une centaine de points en Amérique du Nord et en Amérique latine. Thai Airways International a débuté durant la saison d'hiver 2002/03 un vol sur Genève, opéré trois fois par semaine, depuis sa plate-forme de Bangkok, qui constitue elle aussi une plaque tournante idéale pour rejoindre le Sud-Est asiatique ou l'Australie.

Au sein du continent européen, Genève est reliée aux grandes capitales par des services aériens à haute fréquence (atteignant plus de 20 liaisons quotidiennes pour Londres et Paris). La plupart des grandes villes ou centres d'affaires sont également desservis par au moins 2-3 fréquences quotidiennes, permettant dans tous les cas l'aller et retour dans la journée.

La desserte aérienne de Genève se caractérise aussi par la grande diversité de compagnies aériennes présentes. Plus de 40 transporteurs se partagent en effet le marché, dont plusieurs compagnies bon marchés, un créneau désormais incontournable du transport aérien. Deux compagnies y possèdent des bases opérationnelles importantes. Swiss – héritière de Swissair et Crossair – exploite un réseau de 23 destinations directes. EasyJet exploite une flotte de Boeing 737 vers la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne.

Genève, grâce à sa concentration d'activités internationales, est devenue également un pôle essentiel pour l'aviation d'affaires, avec notamment la présence de trois compagnies hautement renommées, TAG Aviation, PrivatAir et Jet Aviation Business.

Il convient aussi de relever l'excellent résultat, en termes de trafic, de l'Aéroport International de Genève pour l'année 2002. La croissance atteinte (+1%) est en effet exceptionnelle dans le contexte critique que connaît le transport aérien, la plupart des acteurs – compagnies et aéroports – ayant enregistré des pertes atteignant parfois deux chiffres. Cette excellente santé laisse présager une poursuite solide de la croissance, sous réserve de la situation économique et géopolitique mondiale, et prouve bien la solidité de la demande locale, tant pour le segment touristique que pour le segment d'affaires.

5.2) Se déplacer de et vers l'aéroport

Geneva Palexpo est situé à 5 minutes à pied de l'Aéroport International de Genève, à quatre kilomètres du centre ville et le long de l'autoroute reliant Genève au reste de la Suisse et à la France. L'accessibilité par **voie terrestre, ferroviaire ou aérienne** est donc assurée dans d'**excellentes conditions**.

Geneva Palexpo est relié au centre ville de Genève par les transports

publics avec une fréquence de 2 minutes en lignes régulières (4 lignes de bus modernes et une ligne de train) dont les arrêts sont directement liés au site.

Le Canton de Genève possède un excellent réseau de transport public qui couvre actuellement plus de 90% du territoire avec une communauté tarifaire pour tous les types de transports sur la région. Dans le cadre du plan directeur 2003-2006 des transports en commun (budget de 100-150 millions d'euro) et il est prévu une **augmentation de l'offre de 20% d'ici 2006** avec entres autres, la construction de nouvelles lignes de tramways et l'augmentation des fréquences et la densification des lignes. Le concept de tarification englobe la possibilité de réaliser des offres intégrées pour rendre le **réseau entier accessible aux participants des manifestations** avec leur titre d'entrée.

5.3) Accès facilité à Geneva Palexpo

Les taxis et les véhicules VIP conduites par des chauffeurs assermentés pourront emprunter les voies réservées aux transports publics lors de TELECOM 2006. Des emplacements privilégiés près des entrées principales leur seront réservés.

Pour réduire le trafic aux alentours de Palexpo, les entrées d'autoroute voisines seront fermées durant TELECOM, sauf pour les exposants, les taxis et

les cars. Ceci est possible grâce à deux nouvelles bretelles de raccordement construites en 2001.

L'Etat de Genève a fait conduire des tests grandeur nature au cours des deux dernières éditions du Salon de l'auto, afin de rendre le réseau routier plus fluide. La solution retenue permet un meilleur accès à Geneva Palexpo et un plus grand flux de trafic sur l'autoroute et les itinéraires d'accès (Ferney-Voltaire et Moillesulaz). Elle favorise également les transports publics (bus et trains).

Le nouveau centre de surveillance du trafic améliorera nettement la gestion du trafic dans la zone. Situé à Palexpo, relié à un ensemble de caméras et de détecteurs, il permettra à la police de gérer les parkings et le trafic routier et d'informer les usagers de la route d'éventuelles difficultés à l'aide de vingt tableaux électroniques placés sur les routes d'accès, par l'envoi de messages sur les téléphones mobiles et par les radios locales.

5.4) Les parkings

Plus de 12 000 places de parc surveillées dans la zone aéroportuaire seront mises à disposition des exposants et des visiteurs de TELECOM. Un service de navette reliera tous les parkings à Geneva Palexpo pour amener visiteurs et exposants directement aux entrées de l'exposition. Il est envisageable de différencier ces parkings pour certaines accréditations.

Les différentes catégories peuvent être triées avant l'arrivée sur le site pour être dirigées directement vers leur lieu de stationnement, évitant les mélanges de flux entre exposants, visiteurs, VIP et véhicules diplomatiques, minibus, cars, taxis, poids lourds pour montage et démontage. **La gestion du trafic se fait d'une manière dynamique et centralisée** avec les informations du remplissage des parkings et de la charge du réseau. La gendarmerie gère le réseau à l'aide d'un outil informatique performant actuellement en développement qui va entrer en phase test en 2003.

Nous organiserons un parking de 300 places sur le site de Geneva Palexpo pour les VIP.

Deux parkings seront mis à disposition des autocars dans la zone aéroportuaire (P 47 et P 49). A eux deux, ils totalisent près de 500 places. S'il devait y avoir plus de cars, les Transports Publics Genevois offriront leur parking couvert et gardé, qui est situé le long de l'autoroute, à 10 minutes de Palexpo.

5.5) Les taxis

Lors d'évènements à Geneva – Palexpo, de **nombreux taxis sont disponibles et ont accès à des voies réservées** et des passages préférentiels dans les carrefours sur la majeure partie du réseau routier genevois.

Il y aura au total deux stations de taxis sur le site de Geneva Palexpo, dont l'une devant l'Arena. La construction de la nouvelle halle a permis d'améliorer le site pour permettre aux taxis d'atteindre plus facilement leurs zones de chargement-déchargement. L'acceptation plus large des cartes de crédit et une transparence accrue des prix seront au cœur de notre action envers les chauffeurs de taxis. Soyez sûrs que les 900 professionnels genevois seront à votre service dans le meilleur esprit durant TELECOM 2006 !

5.6) Gratuité des transports pour les exposants et les visiteurs

Le réseau entier des Transports Publics Genevois sera accessible gratuitement aux visiteurs de TELECOM avec leur titre d'entrée.

Pour les visiteurs et les exposants, la libre circulation sera offerte sur les lignes de chemin de fer Yverdon – Lausanne – Genève-Aéroport, Aigle – Montreux – Lausanne – Genève-Aéroport et retour, ainsi que sur l'ensemble du réseau CFF des Cantons de Vaud et de Genève: unireso® (CFF, TPG, SMGN). Cette offre sera valable durant toute la durée de l'exposition. Le badge d'entrée TELECOM fera office de titre de transport.

Un service similaire, mais par autocar, sera offert à destination des stations françaises dans lesquelles longeront des visiteurs ou des exposants. Cette prestation est rendue possible par le soutien de l'ensemble des partenaires et des collectivités publiques genevoises. Les billets d'entrée ou les badges feront office de titre de transport.

Les Chemins de fer fédéraux mettront en service des trains spéciaux reliant directement les principales villes du pays à Geneva Palexpo et offriront des convois jusqu'à tard dans la soirée avec voyage de retour individuel. Un Help Desk d'information sera organisé dans les gares de Genève-Cornavin et Genève-Aéroport.

Ainsi un transport confortable, sûr et ponctuel sera offert à la majorité des personnes travaillant sur le site de Geneva Palexpo.

5.7) Ticketing

Un même billet donnera accès à TELECOM, au train, aux bus et au bateau. De la sorte, il ne devrait pas y avoir de files d'attente aux différents guichets.

6) Réceptions

Le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat genevois offriront aux participants à Telecom une Welcome reception (buffet dînatoire), qui aura lieu à l'hôtel Intercontinental.

Le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat genevois recevront les ministres, ambassadeurs et directeurs généraux pour un buffet dînatoire dans le cadre somptueux et historique de la villa le Saugy, à Genthod.

Le Conseil d'Etat, Genève Tourisme et l'Office du Tourisme vaudois inviteront les représentants des médias pour un buffet dînatoire à la villa La Pastorale, qui abrite notamment le Club Suisse de la Presse. Des tentes seront dressées dans les jardins pour l'occasion.

La direction de Geneva Palexpo organisera une réception d'adieu à Palexpo.

En outre, une réception sera offerte à la délégation de jeunes représentants nationaux venus assister au Forum des jeunes.

7) Protocole et sécurité

La Suisse et Genève ont une longue expérience des réunions ministérielles et des sommets de chefs d'Etat. Plusieurs raisons expliquent que de telles rencontres se déroulent régulièrement en Suisse. La sécurité intrinsèque offerte par ce pays et sa capacité à mettre en oeuvre les mesures de sécurité requises par ces réunions et par leurs participants, en collaboration avec les services de sécurité des pays étrangers, n'est que l'un des motifs pour lesquels ces rencontres ont lieu en Suisse. Le savoir-faire en matière de sécurité et de traitement protocolaire des hôtes de marque ne fait donc aucun doute.

Genève mettra 30 chauffeurs à disposition des ministres et des personnalités de premier plan que l'UIT désignera. Ces personnes connaissent parfaitement la ville et disposent d'un savoir-faire professionnel allant au-delà de ce que de simples chauffeurs pourraient offrir.

Il va de soi que la salon VIP de l'aéroport sera à disposition du service du protocole de l'UIT. Afin de minimiser l'affluence à l'Aéroport International de Genève, les passagers empruntant un vol charter transiteront par une aile distincte de l'aéroport.

Des comptoirs d'accueil seront installés à l'Aéroport International de Genève ainsi qu'à la gare Cornavin (centre-ville de Genève). Les passagers arrivant à TELECOM par l'un des ces deux hubs seront reçus et orientés vers leur destination finale (hôtel, Geneva Palexpo, etc...).

Les douanes seront instruites quant à la manière adéquate de traiter les personnes se rendant à TELECOM, afin de simplifier et d'accélérer les procédures.

7.1) Délégations des pays du Sud et des pays les moins avancés

Dans l'esprit de la Résolution 11 de Marrakech, et comme en 2003, Genève prendra en charge l'hébergement des ministres des télécommunications des pays les moins avancés, ainsi que des participants au Forum des Jeunes. Il est en effet de première importance que Telecom reste une manifestation globale et qu'elle puisse dégager des bénéfices afin de permettre des investissements dans ces pays.

Cette année, 250 personnes bénéficieront de l'invitation du gouvernement cantonal.

8) Presse et marketing

Geneva Palexpo est équipé pour recevoir les journalistes et leur permettre de travailler au mieux. Le futur centre de congrès offrira un nouveau centre de presse sur place, à Geneva Palexpo.

Les autorités genevoise et les responsables de Geneva Palexpo ont l'habitude de travailler avec la presse internationale. La présence de près de 200 correspondants de médias étrangers en Suisse, et en particulier à Genève, est le gage d'une importante couverture des préparatifs de TELECOM.

Le Club Suisse de la Presse pourra aussi offrir une infrastructure aux journalistes qui le souhaitent. Grâce au projet « Genève.interactive », décrit plus haut, la plupart des hôtels seront reliés à un réseau à haut débit, ce qui facilitera grandement le travail des médias, et notamment l'envoi d'images et de sons aux rédactions.

9) Secrétariat du pays hôte

Le Secrétariat du pays hôte sera installé auprès de la Chancellerie d'Etat de la République et canton de Genève. La Chancellerie compte plusieurs cadres supérieurs parfaitement anglophones. En outre, la présence à Genève d'une Mission suisse auprès des organisations internationales facilitera les contacts directs avec la Confédération pour les questions relevant de sa compétence.

10) Le Forum

Nous pouvons proposer plusieurs infrastructures différentes pour l'organisation du Forum TELECOM 2006.

Le futur centre de congrès de Geneva Palexpo devrait être achevé en été 2006. Ce devrait être le premier choix de l'UIT. Vous trouverez son descriptif dans les annexes relatives à Geneva Palexpo.

Si le chantier devait prendre du retard, il serait possible d'organiser le forum à l'intérieur des facilités existantes de Geneva Palexpo, afin de ne pas perdre cet avantage essentiel de la proximité de l'exposition et du forum. Nous serions très heureux d'installer d'élégantes structures temporaires répondant à vos besoins et exigences, le cas échéant.

Le Centre International de Conférences de Genève (CICG) pourrait être mis à votre disposition, si vous le souhaitez. Il est proche de Geneva Palexpo et il serait facile d'organiser un service de bavettes reliant les deux emplacements. Le CICG subira un lifting profond en 2004. Il a l'avantage de se trouver directement à côté du siège de l'UIT.

Enfin, si vous souhaitiez associer d'autres organisations intergouvernementales à TELECOM et aux enjeux du développement de ce secteur, il est imaginable de recourir à l'infrastructure offertes par les sièges de ces organisations à Genève

11) Les conditions de travail sur le chantier de TELECOM

Pour répondre aux besoins légitimes de l'UIT, nous avons développé une pratique simplifiée dans l'application du droit suisse, qui a été exprimée notamment dans le courrier adressé le 15 mai 2002 par le Conseil d'Etat au Secrétaire général de l'UIT.

Cette pratique, que nous entendons poursuivre en 2006, est la suivante :

- Les travailleurs détachés sur le site de TELECOM doivent demander une autorisation de séjour de courte durée, qui vaut autorisation de travail, selon une procédure simplifiée (procédure d'annonce).
- Les entreprises qui emploient ces travailleurs devront respecter les normes de sécurité en vigueur à Genève. Ce respect pourra être contrôlé. Cela est dans l'intérêt mutuel de l'UIT et de la Suisse. En effet, la survenance d'un accident grave ne pourrait nuire à l'image des deux partenaires et pourrait avoir des conséquences judiciaires longues et pénibles.
- Les frais de déplacement, de logement, de nourriture et d'assurances sont à la charge de l'employeur. D'un commun accord entre l'UIT et les autorités genevoises, il a été décidé que les travailleurs étrangers doivent percevoir un per diem en plus de leur salaire habituel. Cette indemnité doit leur permettre de couvrir les frais autres que ceux mentionnés ci-dessus.

ANNEXE 2

Le Comité d'ITU TELECOM recommande d'engager les négociations finales avec Hong Kong (Chine) en vue de la prochaine manifestation WORLD TELECOM

Genève, le 30 mars 2004 – M. Yoshio Utsumi, Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), annonce que les membres du Comité d'ITU TELECOM, réunis ce jour à Genève, ont recommandé de mener avec Hong Kong (Chine) les négociations finales relatives à la tenue de la prochaine manifestation ITU TELECOM WORLD.

Le Comité d'ITU TELECOM a examiné les dossiers soumis par les cinq villes candidates à la tenue d'ITU TELECOM WORLD 2006 (Genève, Hong Kong, Milan, Istanbul et Alger). Il a procédé à une étude comparative des candidatures en tenant particulièrement compte des critères précis à remplir aux termes de l'appel d'offres et des conditions financières.

Le Comité a estimé que Genève et Hong Kong avaient fait les propositions les plus intéressantes. Toutefois, bien que Genève ait nettement amélioré son offre par rapport aux conditions qu'elle avait proposées pour la tenue d'ITU TELECOM WORLD 2003 (en s'engageant notamment à supprimer l'obligation de séjourner pour une durée minimum dans les hôtels), les membres du Comité ont exprimé leur préférence pour Hong Kong compte tenu:

- des immenses débouchés commerciaux que représentent l'Asie et la Chine en particulier;
- du fait que les fabricants et les opérateurs sont largement enclins à suivre les tendances du marché;
- du coût global pour les exposants (y compris les prix de location des espaces d'exposition, les prix des services de sous-traitance, les tarifs hôteliers, etc.), qui est considéré comme étant moins élevé à Hong Kong;
- de la nécessité d'envoyer aux protagonistes du secteur un signal exprimant la volonté de l'UIT d'être à leur écoute et d'aller dans le sens du changement;
- de la rotation géographique souhaitable des manifestations ITU WORLD TELECOM;
- des garanties apportées par Hong Kong quant à la surface minimum qui sera louée par des entreprises chinoises.

Le Comité a invité le Secrétaire général à entamer la phase finale des négociations, dans un premier temps, avec Hong Kong en vue d'obtenir des conditions optimales en particulier sur le plan financier. Dans le cas où ces négociations n'aboutiraient pas à des résultats satisfaisants, il pourrait être décidé de maintenir la tenue de la manifestation à Genève. Il incombera au Secrétaire général de prendre la décision définitive en fonction de l'issue des négociations.

Le Comité d'ITU TELECOM, dont le mandat est de fournir des conseils stratégiques au Secrétaire général sur les manifestations ITU TELECOM, représente les vues de toutes les parties prenantes de ces manifestations.

Les manifestations ITU TELECOM ont vu le jour il y a plus de 30 ans avec la première édition TELECOM WORLD organisée à Genève en 1971. La manifestation WORLD TELECOM la plus récente a rassemblé 911 exposants représentant 51 pays, et plus de 375 P.-D. G. d'entreprises du secteur et 148 ministres et responsables de la réglementation y ont participé. Par ailleurs, plus de 1500 journalistes, dont 300 travaillant pour des médias de radiodiffusion, et plus de 120 analystes du secteur ont reçu une accréditation pour cette manifestation.

ANNEXE 3

ITU TELECOM WORLD 2006 aura lieu à Hong Kong, Chine

Genève, le 3 juin 2004 - Au terme d'une évaluation des offres finales reçues de Genève et de Hong Kong le 28 mai 2004, le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), M. Yoshio Utsumi, a décidé de confirmer la recommandation du Comité d'ITU TELECOM à l'effet d'organiser la prochaine manifestation ITU TELECOM WORLD en 2006 à Hong Kong, Chine.

« Tant Genève que Hong Kong ont fait d'énormes efforts pour soumettre l'offre la plus attrayante pour accueillir la prochaine manifestation ITU TELECOM WORLD » a indiqué M. Utsumi. « Je suis très reconnaissant à l'une et à l'autre de s'être attachées à fournir les meilleures conditions et modalités pour l'organisation de la prochaine exposition mondiale », a-t-il ajouté, avant de poursuivre: « Malgré une réduction des coûts importante dans les deux offres, celle de Hong Kong procure un avantage net et distinct à la fois aux parties prenantes de la manifestation et à l'UIT ».

A la demande des Autorités genevoises, le Comité d'ITU TELECOM a, à sa réunion du 5 mai 2004, décidé d'autoriser Genève à revoir son offre; dans un souci de transparence et d'équité, le Comité a aussi décidé d'inviter Hong Kong à revoir la sienne, la date de soumission des offres finales ayant été fixée au 28 mai 2004.

Les offres révisées ont apporté un complément d'information aux propositions initiales en ce sens qu'elles ont précisé les conditions et modalités des divers éléments déjà proposés. Dans l'ensemble, l'offre de Hong Kong l'emporte sur la proposition de Genève grâce à des coûts directs de 30 à 50% moins élevés¹, en plus de la location d'une importante superficie garantie par les entreprises chinoises et de coûts indirects moindres, par exemple en ce qui concerne les services de sous-traitance et les hôtels.

Etant donné qu'il n'y aura pas d'exposition en Europe en 2006, l'UIT envisage par ailleurs la possibilité d'organiser une manifestation européenne, ITU TELECOM EUROPA. La première ITU TELECOM EUROPA a eu lieu en 1992 à Budapest, mais n'a pas été réorganisée depuis étant donné que l'exposition mondiale se tenait également en Europe. La tenue de l'exposition mondiale suivante est programmée en 2009, en un lieu qui sera choisi au terme d'un nouvel appel d'offres.

Le Comité d'ITU TELECOM, dont le mandat est de fournir des conseils stratégiques au Secrétaire général sur les manifestations ITU TELECOM, représente les vues de toutes les parties prenantes de ces manifestations.

Les manifestations ITU TELECOM ont vu le jour il y a plus de 30 ans avec la première édition TELECOM WORLD organisée à Genève en 1971. La manifestation WORLD TELECOM la plus récente a rassemblé 911 exposants représentant 51 pays, et plus de 375 P.-D. G. d'entreprises du secteur et 148 ministres et responsables de la réglementation y ont participé. Par ailleurs, plus de 1500 journalistes, dont 300 travaillant pour des médias de radiodiffusion, et plus de 120 analystes du secteur ont reçu une accréditation pour cette manifestation.

¹ Les réductions de coûts dépendent de la superficie louée.